

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 6

Artikel: Fusil Daudeteau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

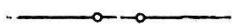
Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus été possible de faire autrement, car elle ne sait pas au juste quand elle sera remplacée. Le relèvement des patrouilles ne se fait pas aussi facilement que celui des sentinelles devant la caserne.

C'est donc le commandant en chef de la cavalerie qui enverra et instruira ses patrouilles. Il ne remettra pas cette mission à un chef de régiment, qui pourrait être tenté de charger un capitaine de communiquer sa tâche à l'officier expédié en exploration. Ce capitaine ne sera pas aussi bien orienté sur tout ce qu'il est important de découvrir que le commandant en chef; les instructions données à la patrouille seraient incomplètes, et la mission s'accomplirait imparfaitement.

Il est en outre indispensable que le résultat de l'exploration de chaque jour soit connu de toute la troupe, c'est pourquoi les ordres commencent toujours par un paragraphe contenant les renseignements obtenus sur l'ennemi. Cela contribue énormément à la sécurité de la troupe, à l'entrain de la marche, et à la bonne direction du service de sûreté. *(A suivre.)*



Fusil Daudeteau

(avec planche).

Ce fusil, d'invention française, présente une grande analogie avec le fusil suisse actuel. Il se pourrait que dans un avenir peu éloigné il fût appelé à remplacer le fusil dit « Lebel » dont est doté l'armée française et qui, comme on sait, est une arme à magasin tubulaire disposé dans le fût.

Le fusil Daudeteau est représenté au dessin ci-joint dans lequel :

Figure 1 est une vue de fusil.

Figure 2 est la baïonnette.

Figure 3 est une coupe montrant le fonctionnement du mécanisme de répétition.

Figure 4 représente un chargeur.

Ce fusil se compose de six parties principales :

1. Le canon avec hausse et boîte de culasse.

2. La culasse mobile.
3. Le pontet-magasin.
4. La monture.
5. Les garnitures.
6. L'épée-baïonnette.

1. *Le canon.* — Le canon est en acier spécial de grande résistance. Il est du calibre de 6,5 mil. pourvu de 4 rayures tournant de droite à gauche.

Le canon est vissé dans la boîte de culasse. La hausse consiste en une planche mobile graduée jusqu'à 2000 mètres. Un ressort maintient la planche dans la position où le tireur l'a placée.

La boîte de culasse est vissée sur le canon, elle reçoit la culasse mobile et lui sert de guide.

2. *Culasse mobile.* — Le verrou est d'une seule pièce. Un bouchon fileté, à travers lequel passe le percuteur, forme l'arrière du verrou en comprimant le ressort à boudin qui détermine la percussion.

3. *Pontet-magasin.* — Le pontet et le magasin sont d'une seule pièce venue de forge.

Le pontet porte le système de détente et l'éjecteur. Le magasin s'ouvre sur le côté droit et contient cinq cartouches; on peut en mettre une sixième dans le fusil en ayant soin de presser sur la plus élevée du magasin afin de faire passer le verrou au dessus.

L'élévateur, placé au fond du magasin, se compose de deux bras et de deux ressorts. Il se replie lors de l'introduction des cartouches et se détend en les élevant à mesure qu'elles sont poussées dans le canon par la culasse mobile.

Comme on le voit en figure 3 la gachette est actionnée par un ressort à boudin.

L'éjecteur consiste en un piston jouant dans un tube et actionné par un ressort qui le bloque sous la boîte de culasse; une fente permet à la tête de l'éjecteur de faire saillie sous le verrou et de venir se placer assez haut dans la cuvette pour assurer l'éjection de l'étui.

4. *Monture.* — La monture est en une seule pièce en noyer. Un recouvrement de bois à la hauteur de la hausse permet de saisir le fusil à pleine main après un feu rapide.

5. *Les garnitures.* — Elles ne présentent rien de particu-

lier. La baguette est vissée dans le talon de recul, et maintenue dans son canal par l'embouchoir et la grenadière.

6. *Epée-baïonnette*. — L'épée-baïonnette est à lame quadrangulaire.

Le chargeur montré en figure 4 est constitué par une découpe repliée de façon à envelopper les cinq cartouches; une rainure contient les culots, tandis qu'une branche maintient et dirige les balles à hauteur du collet de la cartouche. Ce chargeur se place sur le fusil en avant de la culasse ouverte, les cartouches sont introduites d'un coup de pouce dans le magasin.

Le fusil Daudeteau pèse 3 kil. 700.

Tir à 250 mètres.

Ecart moyen vertical en millimètres	44
Ecart moyen horizontal en millimètres.	50

Tir à 500 mètres.

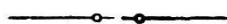
Ecart moyen vertical en millimètres	95
Ecart moyen horizontal en millimètres	50
Flèche maxima de la trajectoire	1,04

Pénétration à 50 mètres de la bouche:

Bois de sapin sec	1 ^m 450
Acier dur	0 ^m 012

Paris, 30 avril 1895.

M.



† **Le lieutenant-colonel William Huber.**

Le 20 mai dernier est mort à Paris, à l'âge de 65 ans, l'ancien lieutenant-colonel du génie William Huber, fils de feu le colonel fédéral Huber-Saladin, originaire de Schaffhouse, qui fut, en son temps, un de nos plus brillants et savants officiers supérieurs, un serviteur dévoué de la Suisse, à l'intérieur et à l'étranger, auteur d'écrits remarquables, dont entr'autres celui bien connu sur les petits Etats de l'Europe.

Comme ingénieur civil et militaire William Huber eut en Suisse une utile carrière. Lieutenant en 1857, il fut promu

Fig. 1.

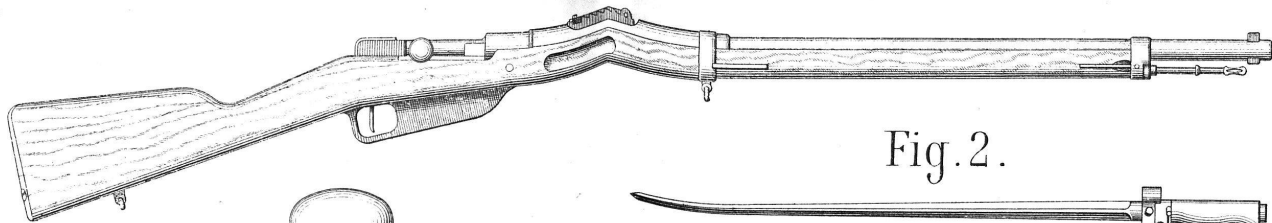


Fig. 2.



Fig. 3.

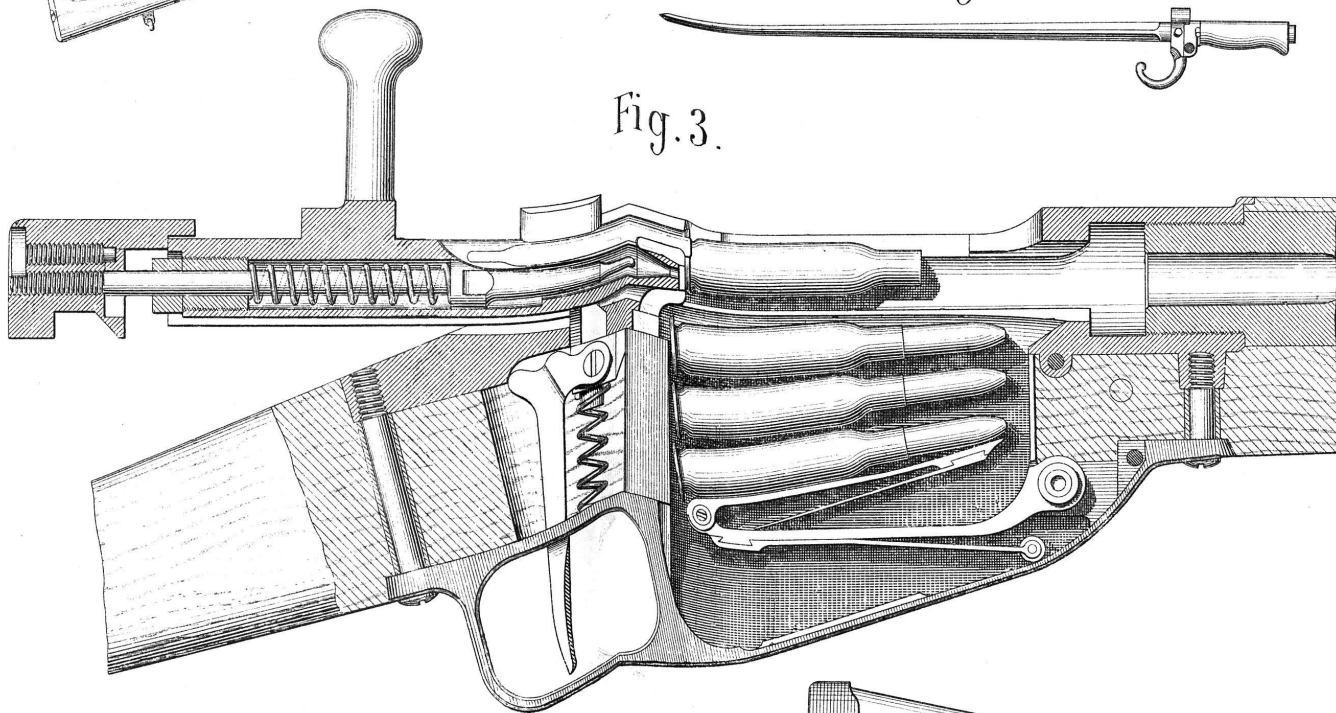
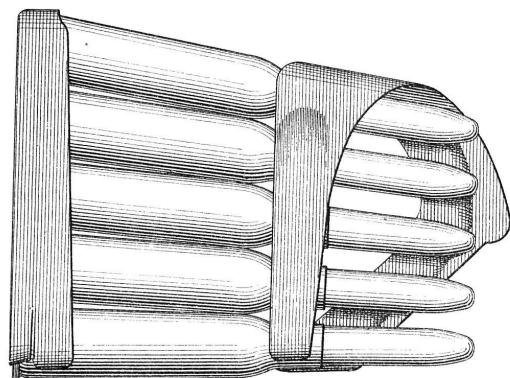


Fig. 4.



REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 6. — Juin 1895

Lith. L. Magnenet & Fils, Lausanne.